

DES FAITS

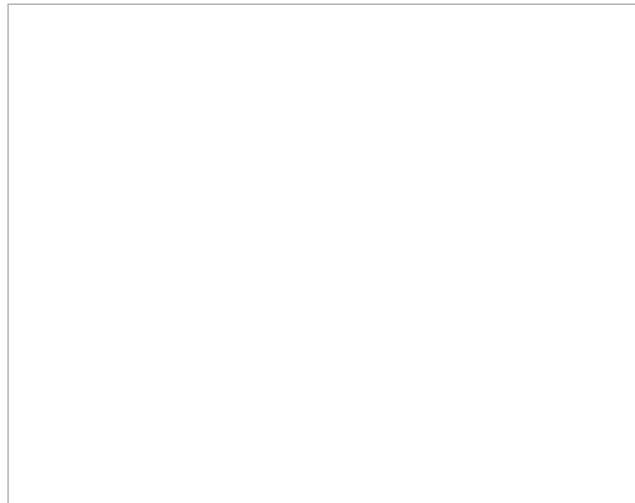
qu'il faut connaître
au sujet des
maladies graves³

- Les statistiques montrent qu'un homme sur deux et une femme sur trois souffriront d'une maladie cardiaque au cours de leur vie.
- Les statistiques montrent aussi que deux Canadiens sur cinq seront un jour atteints d'un cancer.
- Environ 50 000 Canadiens subissent un accident vasculaire cérébral (AVC) chaque année.
- Soixante-quinze pour cent des gens survivent à leur premier AVC.
- Quatre-vingt-quinze pour cent des patients hospitalisés survivent à leur premier AVC.

³ Sources : Fondation des maladies du cœur du Canada, 2011.
Statistiques Canada. Moralité, liste sommaire des causes, 2008.
(Diffusée le 18 octobre 2011).
Société canadienne du cancer : statistiques canadiennes sur le cancer, 2011.

PAREZ À TOUTES LES ÉVENTUALITÉS

SÉCURAUTO^{MC}



Concessionnaire agréé



DISTRIBUÉ PAR :

Le Groupe financier LGM
R142-757, rue West Hastings, bureau 617,
Vancouver (C.-B.) V6C 1A1

1.866.287.6200 | lgm.ca

© 2013 Le Groupe financier LGM – Une division de LGM Financial Services Inc.
« LGM » et le logo LGM sont des marques de commerce déposées de LGM Financial Services Inc. Tous droits réservés.

Remarque : Le contenu du présent dépliant représente uniquement un résumé de certaines modalités du contrat / de la police. Veuillez vous référer au contrat / à la police pour obtenir tous les détails concernant la couverture et ses exclusions. Les modalités du contrat / de la police l'emportent sur le contenu du présent dépliant. Le contrat / la police pourrait ne pas être offert(e) dans toutes les provinces et dans les territoires, et certaines dispositions pourraient varier en fonction des exigences propres aux provinces et aux territoires. Certaines restrictions s'appliquent.

SD-LP-B2C-113-R5.0-F

SÉCURAUTO^{MC}
Protection de prêt

PROTECTION DE LA SOLVABILITÉ

pour une tranquillité d'esprit



SÉCURAUTO^{MC}
Protection de prêt

securedrive.ca/fr

securedrive.ca/fr



PAREZ À toutes les ÉVENTUALITÉS.

Lors d'un achat important, la plupart des gens font appel au financement comme moyen efficace de rendre la dépense plus abordable. En consommateur averti, vous faites des achats importants lorsque vous êtes en bonne santé, que vous bénéficiez d'une sécurité d'emploi et que la dépense est raisonnable. Pourtant, selon les statistiques, un Canadien sur trois souffrira d'une incapacité pendant une période de 90 jours ou plus avant l'âge de 65 ans, et peu de Canadiens savent qu'un programme de protection financière abordable est offert pour couvrir leur prêt en cas d'événement grave imprévu. La Protection de prêt de SécurAuto élimine les inquiétudes reliées au financement en vous permettant d'investir un petit montant aujourd'hui pour avoir l'esprit tranquille demain.

La Protection de prêt de SécurAuto propose les couvertures Vie, Maladies graves, Perte d'emploi et Invalidité, toutes conçues pour protéger vos engagements financiers contre les impacts néfastes d'un événement marquant imprévu.

¹ Vous devrez remplir un questionnaire sur la santé seulement si vous êtes âgé de 66 ans ou plus ou si vous empruntez plus de 100 000 \$.

² Les modalités s'appliquent pour un remboursement partiel ou intégral.

³ Sources : Fondation des maladies du cœur du Canada, 2011.

Statistiques Canada, Moralité, liste sommaire des causes, 2008. (Diffusée le 18 octobre 2011).

Société canadienne du cancer : statistiques canadiennes sur le cancer, 2011.

LA QUIÉTUDE QUE PROCURE UNE PROTECTION

Si vous étiez soudainement incapable de respecter vos engagements financiers en raison d'un accident tragique ou d'un événement inattendu lié à votre santé, la Protection de prêt de SécurAuto effectuerait vos paiements jusqu'au remboursement complet de votre prêt. En investissant un montant abordable dès maintenant, votre solvabilité sera protégée et les nombreuses vicissitudes de la vie ne pourront vous priver, ainsi que votre famille, de votre bien.

COUVERTURE VIE

En cas de décès, la couverture Vie de la Protection de prêt de SécurAuto rembourserait le solde de votre prêt afin que votre bénéficiaire ou votre succession conserve votre bien. Grâce à la Protection de prêt de SécurAuto, vous et votre famille n'aurez pas à vous inquiéter de la perte potentielle du bien en cas de décès.

COUVERTURES VIE ET MALADIES GRAVES

Jumelée aux avantages de la couverture Vie de la Protection de prêt de SécurAuto, la couverture Maladies graves protège votre engagement financier en cas d'infarctus, d'AVC ou si vous êtes atteint d'un cancer constituant un danger de mort. Si vous deviez être affligé d'une de ces maladies, ou en cas de décès, la Protection de prêt de SécurAuto serait là pour effectuer les paiements afin que vous et votre famille conserviez votre bien.

COUVERTURES VIE ET PERTE D'EMPLOI

Le marché du travail est instable. C'est pourquoi les couvertures Vie et Perte d'emploi de la Protection de prêt de SécurAuto sont si précieuses. Si vous perdiez votre emploi de façon involontaire, vous n'auriez pas à vous inquiéter, car vos paiements mensuels de prêt ou de location seraient effectués pour vous. Ainsi, votre véhicule demeurerait auprès de vous et de votre famille.

COUVERTURE INVALIDITÉ

En cas d'une invalidité causée par une raison médicale couverte, la Protection de prêt de SécurAuto effectuerait les paiements mensuels de votre prêt jusqu'à ce que vous soyez rétabli, et ce, que l'incident grave ait eu lieu au travail, à la maison ou ailleurs.



SOUSCRIPTEUR D'EXCELLENCE

CO-OPERATORS COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

La Protection de prêt de SécurAuto est entièrement souscrite par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Fondée en 1953, la Souveraine est devenue une entreprise canadienne d'assurance et de services financiers de premier ordre qui sert plus de 2 milliards de clients et qui gère des actifs de plus de 42 milliards de dollars. Co-operators emploie plus de 5 000 employés à l'échelle du pays, possède un réseau d'agents spécialisés, et opère plus de 600 bureaux répartis d'un océan à l'autre. Grâce à la Protection de prêt de SécurAuto, vous êtes assuré d'être bien protégé.

**POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS
SUR CO-OPERATORS, VISITEZ SON SITE WEB À
L'ADRESSE COOPERATORS.CA.**

AVANTAGES DU PROGRAMME

- Les avantages réclamés ne sont pas imposables.
- Dans la plupart des cas, aucun examen médical ni aucune souscription n'est requise.¹
- Tous les métiers à temps plein sont admissibles.
- Aucun supplément dû à l'âge, à la taille, au poids ou au tabagisme.
- Résiliable en tout temps.²
- Peut protéger la solvabilité.

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA PROTECTION DE PRÊT DE SÉCURAUTO,
VEUILLEZ CONTACTER VOTRE CONCESSIONNAIRE AGRÉÉ OU LGM AU 1.866.287.6200.**

SÉCURAUTO^{MC}
Protection de prêt